

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

4^e séance – 18 septembre 2024 – 13 h 36 à 15 h 44
Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen/Visioconférence

PRÉSENCES :

Membres

Steven Boivin, vice-président et conseiller municipal
Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau
Anna Pellerin Petrova – membre citoyenne
Julie Martineau, directrice générale – Culture Outaouais
Anne-Marie Gendron, directrice régionale – Ministère de la Culture et des Communications
Mélanie Rivet, directrice générale – Salon du livre de l'Outaouais
Catherine Levasseur-Terrien – membre citoyenne
Gilles Parent – membre citoyen

Secrétaire

Chantal Havard, conseillère aux relations gouvernementales et partenaires externes - DE

Ressources internes

Sonia Blouin, directrice – SACL
Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service – bibliothèque – SACL
Julie Lacroix, cheffe de service – animation et diffusion culturelle – SACL
Sonia Bisson, coordonnatrice de projet pour la refonte du Programme de soutien aux organismes culturels - SACL
Véronique Leduc, adjointe administrative – DE

Aussi présent

Olivia Gninhi, attachée politique
Jacques H Thériault – Rails Outaouais

ABSENCES

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le vice-président constate le quorum et ouvre la séance à 13 h 36.

On souligne l'arrivée de deux nouveaux membres citoyens au sein de la Commission, soit Gilles Parent et Catherine Levasseur-Therrien.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Mélanie Rivet
Appuyé par Steven Boivin*

Est résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que proposé.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 5 juin 2024

Une demande de suivi est faite concernant la cession de terrain situé derrière l'édifice de La Filature. Le Service des biens immobiliers a émis un avis de consultation pour l'une des parcelles du terrain, mais il faudrait refaire une consultation pour l'entièreté du terrain.

Une demande de suivi est également faite concernant le procès-verbal de mai 2024, concernant l'octroi d'une subvention au Cégep de l'Outaouais pour l'auditorium. Une présentation a été faite au comité plénier en juin 2024 et la décision a été différée à l'étude du budget municipal cet automne.

4. Période de questions du public

On informe les membres qu'une lettre provenant de l'Association des résidents de l'île de Hull, et datée du 15 septembre 2024, a été reçue par la Commission. L'objet de la lettre concerne notamment les heures d'ouverture de la bibliothèque de la Maison du citoyen. On souligne que cette demande a déjà été formulée par des résidents du secteur lors de rencontres antérieures. La lettre sera acheminée aux membres de la Commission.

5. Point statutaire : Comité de vigie de la Politique culturelle

Marie Roy se joint à la rencontre à 13 h 42.

Une présentation est faite concernant l'historique, le mandat et le calendrier proposé du comité de vigie de la Politique culturelle.

On souligne qu'il serait important que les membres de la Commission puissent avoir accès aux documents liés aux séances, même dans le cas où ils ont refusé la convocation.

6. Présentation : Portrait en art public

Une présentation est faite sur le portrait de Gatineau en matière d'art public, en prévision de la réalisation du cadre d'intervention en art public inscrite au plan d'action 2024-2027 de la Politique culturelle.

- Des précisions sont demandées sur les spécificités d'un cadre d'intervention et sa finalité, dans un contexte où plusieurs services municipaux doivent s'arrimer pour livrer un projet d'art public. Un cadre permet de se doter d'orientations, de clarifier les collaborations entre les services, et de mieux intervenir sur le territoire en mettant en valeur les œuvres et les artistes dans leur environnement.
- On souligne l'importance de prendre en compte la durée de vie de l'œuvre, son entretien, et les ressources qui doivent être accordées. Idem pour ce qui est de la mise en valeur des œuvres.
- Les partenaires principaux seront consultés dans le cadre des consultations des parties prenantes (associations de gens d'affaires, organismes qui déposent une demande au FAC).
- On mentionne l'importance de clarifier en amont ce qui est possible avec le Service de l'urbanisme et du développement durable.
- On suggère qu'il serait intéressant d'avoir des chiffres concernant les ressources humaines et financières qui sont consacrées à l'art public, et de pouvoir ainsi comparer avec d'autres villes.

- Un souhait est émis à l'effet que l'art public soit davantage intégré dans le quotidien des citoyens, dans les parcs par exemple, et que ceux-ci soient davantage impliqués (on suggère notamment que la poésie puisse être davantage mise à l'honneur). Des liens plus étroits pourraient également être tissés avec Ottawa.

Le prochain retour à la Commission se fera après le diagnostic.

7. Présentation : Mise à jour de la démarche de refonte du Programme de soutien aux organismes culturels (PSOC)

Une présentation est faite sur le PSOC, afin d'effectuer une mise à jour de l'avancement de la démarche de refonte du programme et de présenter un état des lieux des programmes de soutien municipaux comparables.

- Le PSOC est un programme très important pour les acteurs culturels. On doit cependant séparer les organismes en loisirs culturels des organisations professionnelles. En matière de loisirs culturels, la Ville peut appuyer en fournissant des locaux et en prêtant des équipements.
- Tous les éléments à considérer à la page 14 de la présentation sont à retenir et devraient constituer notre feuille de route. Il est mentionné qu'il est intéressant que la Ville analyse l'option de la gestion déléguée et de l'évaluation par les pairs.
- Il semble que Montréal n'a pas été consultée pour la refonte, mais le Conseil des arts de Montréal a des expériences pertinentes à partager, notamment concernant le parrainage fiscal. C'est une avenue à explorer pour Gatineau.
- L'importance du soutien au fonctionnement est rappelée en tant qu'assise pour la pérennité des organismes et la vitalité du milieu culturel.
- Programme de soutien à l'audiovisuel : Québec met beaucoup d'argent pour soutenir le cinéma, il sera important de le considérer ainsi que les nouvelles disciplines.
- Le financement accordé par la Ville de Gatineau doit être revu à la hausse. Il a été suggéré que des employés soient dédiés à l'accompagnement des organismes au PSOC.
- Le soutien au fonctionnement (versus projet) est mal compris par les partenaires. Une partie de la confusion vient sans doute du fait que tout est dans le même protocole, mais aussi que le vocabulaire utilisé dans le PSOC devrait être précisé afin de différencier une demande de projet et une demande de fonctionnement. La mise à jour des éléments concernant la refonte du PSOC sur la plateforme en ligne fait partie de l'échéancier.
- Un sondage est prévu auprès des partenaires. Culture Outaouais rappelle qu'ils ont des informations sur 44 organisations dans le cadre de l'entente Tremplin et que ces données pourraient être partagées.
- On souligne que tout le volet mécénat, placements culture etc. est sous-exploité à Gatineau, tout comme la philanthropie culturelle en général. Il faut vraiment évaluer le potentiel. Il semble qu'une structure similaire existe au gouvernement fédéral.
- Culture Outaouais fait présentement une étude sur le financement privé et se montre ouvert à partager les résultats et réflexions qui en ressortiront. Une présentation pourrait être faite lors d'une des séances de la Commission.

8. Présentation : Mise à jour du plan de modernisation des bibliothèques

Une présentation est faite sur les travaux d'agrandissement et de modernisation qui sont prévus à la bibliothèque Guy-Sanche, la bibliothèque la plus achalandée de notre réseau.

- Dans le cadre du concours d'architecture où siègent des membres citoyens, il est important de bien gérer les attentes de la population, à savoir que la préférence des membres citoyens est prise en compte, mais que le choix final est fait par l'ensemble du jury.
- L'implication des citoyens est souhaitée au niveau de la programmation, les usages, etc.
- La subvention provenant du MCC a été confirmée le 16 septembre 2024.
- Quant au plan de déploiement des bibliothèques, il sera actualisé dans les deux prochaines années et permettra d'identifier les prochains projets. Le projet de construction d'une grande bibliothèque est toujours sur la table.

9. Bons coups culturels

- Les nominations de Sonia Blouin, à titre de directrice du Service des arts, de la culture et des lettres, et de Sonia Bisson, à titre de coordonnatrice à la refonte du PSOC, pour un mandat d'un an.
- Le financement obtenu du MCC pour l'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche.

10. Varia

Un point de suivi sur l'Espace René-Provost est demandé pour la prochaine séance.

11. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine est prévue le 23 octobre 2024.

12. Levée de séance

*Il est proposé par Marie Roy
Appuyé par Anna Pellerin Petrova*

Est résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 15 h 44.

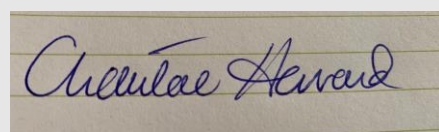
Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



VICE-PRÉSIDENT
STEVEN BOIVIN



SECRÉTAIRE
CHANTAL HAVARD